



Contribution du SNUipp-FSU à la conférence nationale sur l'évaluation des élèves

Comment l'évaluation peut-elle être au service des apprentissages des élèves et participer à leurs progrès ?

L'évaluation au service des apprentissages des élèves est d'abord formative et s'inscrit dans la dynamique des apprentissages. Elle s'appuie sur l'avancée de chaque élève et la capacité des enseignants à construire des réponses didactiques et pédagogiques adaptées. Instrument de dialogue entre l'élève et l'enseignant, elle permet d'apprécier ensemble le chemin parcouru par l'élève, celui à parcourir et les étapes pour atteindre ce qui est attendu. L'enseignant explicitera les attendus en tenant compte du rythme de chacun, en adaptant ses interventions et en s'appuyant sur la classe par le tutorat, les pédagogies coopératives et le « plus de maîtres que de classes ».

Progressivement, chaque élève construira des procédures d'analyse de ses stratégies d'apprentissage. L'évaluation peut avoir été construite collectivement en classe, l'élève peut décider du moment où il est prêt pour être évalué afin de lutter contre la recherche immédiate de la performance. On ne peut pas retenir que les compétences acquises : des parcours différenciés peuvent être mis en œuvre, le travail d'équipe peut s'en trouver développé.

Pour le SNUipp-FSU, cela suppose une formation des enseignants à l'observation des élèves, à l'analyse de leurs productions et à la manière de rendre compte des résultats, mais aussi à l'implication des élèves dans les apprentissages. Cela suppose aussi des effectifs de classes réduits, du temps dégagé pour un véritable travail en équipe qui permette de croiser les regards et de construire des outils d'évaluation dans l'école.

Comment rendre compte aux familles des progrès des élèves ?

Pour le SNUipp-FSU, la communication des documents qui rendent compte des résultats des élèves suppose une relation de confiance entre élèves, enseignants et parents et l'assurance que les buts et finalités de la scolarité soient connus de tous. La réunion de rentrée est un moment important dans la construction de cette relation. D'autres occasions (sorties scolaires, projets, rencontres...) sont de nature à tisser des liens de confiance.

La transmission des documents doit être accompagnée, commentée et explicitée auprès des parents, notamment les plus éloignés de la culture scolaire et doit donc être prise en compte à cette hauteur dans le temps de travail des enseignants. Des échanges directs entre l'école et la famille à partir des documents de travail doivent mettre en avant les progrès des élèves, « ce que je sais maintenant faire » plutôt que « ce que je n'ai pas réussi à faire », sans dramatiser les manques ou les erreurs.

Les objectifs visés s'appuient sur les attendus des programmes de cycles. A l'intérieur du cycle, la notion de rythmes d'apprentissage doit être prise en compte. Tous les élèves ne sont pas sous la même toise. Ils apprennent à leur rythme.

En fin de cycle, la maîtrise des compétences attendues doit être renseignée et communiquée aux parents en distinguant des niveaux de maîtrise pour leur permettre d'apprécier l'avancée de leur enfant en lien avec ce qui avait été déjà identifié.

Si le ministère produit des outils (protocoles d'évaluation, livrets...), ils ne doivent pas être imposés et les équipes enseignantes doivent pouvoir les adapter et ainsi prendre en compte les dynamiques et les outils propres à chaque école.

L'école doit veiller à redonner à l'évaluation sa juste place dans les relations avec les élèves et les familles. D'autres liens doivent être tissés avec les familles autour de moments plus informels dans des temps reconnus à cet effet.

Quelle place et quelle forme de la notation dans l'évaluation des élèves ?

Pour le SNUipp-FSU, la note, ou dans une moindre mesure toute évaluation matérialisée par des lettres, des couleurs ou des smileys, ne peut pas être représentative des acquis réels des élèves. Même si l'utilisation de ces outils est courante, elle contribue de façon implicite à renforcer les hiérarchies scolaires en faisant endosser aux enfants une identité scolaire souvent stigmatisante de bon, moyen ou mauvais élève. La note mesure davantage les erreurs ou les échecs que les réussites et les progrès.

Pour autant, l'expérience du Livret Personnel de Compétences (LPC) nous apprend qu'il ne suffit pas de supprimer les notes pour obtenir une évaluation satisfaisante. La multiplication des items, le souci de décomposer toute tâche, le manque de précision des codages proposés, le temps démesuré affecté à l'évaluation et la difficulté pour beaucoup de familles à s'approprier cet outil montrent que le LPC est trop éloigné des réalités de terrain, c'est-à-dire à la fois des besoins des professionnels et des attentes des familles.

Une évaluation utile à l'élève est avant tout une évaluation qu'il comprend et qui l'encourage dans ses apprentissages. On doit évaluer les connaissances qu'a l'élève et non ce qu'il est et ses efforts doivent être pris en compte. Cela peut se traduire par des grilles d'évaluation produites en classe, des possibilités d'auto-évaluation, des appréciations qui mettent en valeur les progrès, les cahiers de contrats ou toutes

formes qui ne vont pas figer l'élève mais donner lieu à un dialogue entre l'élève et le maître dans un temps reconnu.

L'évaluation devra aussi autoriser et valoriser le travail collectif, la curiosité intellectuelle et permettre l'autonomie et l'engagement dans des tâches complexes.

Quels doivent être les moments de l'évaluation dans les parcours des élèves ?

Pour le SNUipp-FSU, l'évaluation des élèves doit être distinguée clairement de l'évaluation du système éducatif. Cette dernière doit se pratiquer à partir d'échantillons représentatifs et ne doit pas être utilisée à des fins de concurrence entre écoles ou entre territoires ou pour évaluer les enseignants.

L'évaluation normative des acquis des élèves, si elle est nécessaire pour garantir l'égalité des attendus et de l'enseignement sur le territoire, doit demeurer au service des apprentissages. Si les outils liés à cette évaluation peuvent être nationaux, le traitement des résultats qui en découlent doit rester local et placé sous la responsabilité des enseignants dans les écoles. Pour assurer l'adhésion des enseignants à ces protocoles d'évaluation, ceux-ci devront être facilement utilisables au sein de la classe. Les élèves doivent connaître de manière détaillée les attendus, ils doivent avoir la possibilité d'obtenir des précisions sur certains objets et sur la manière dont l'évaluation va se dérouler. L'évaluation ne doit porter que sur ce qui est réellement enseigné.

Pour rester dans une logique de progrès et pour ne pas mettre des élèves en échec artificiellement, les évaluations nationales ne doivent pas constituer un outil de sélection mais bien permettre d'adosser un enseignement adapté et différencié.

Ces évaluations auront alors une visée plutôt diagnostique. Dans ce cadre, elles ne peuvent se situer en fin de chaque cycle. Par contre, il n'est pas interdit d'imaginer des rendez-vous nationaux en début d'année de la dernière année du cycle (CE2, 6ème...). Elles constitueraient une feuille de route pour l'enseignant afin de guider l'élève vers la maîtrise des compétences de fin de cycle.

Toutefois la mission du pédagogue est d'accompagner l'élève dans les apprentissages et de l'aider à progresser. La place de l'évaluation ne doit pas être envahissante et nous faire passer à côté d'enjeux fondamentaux.